



- 1 Briques de ton gris clair
- 2 Briques de ton gris foncé
- 3 Bardage composite rainuré
- 4 Menuiseries de ton gris anthracite
- 5 Couverture en tuile plate de ton anthracite
- 6 DEP en zinc
- 7 Gouttière en zinc
- 8 Seuil en pierre bleue
- 9 Profil de rive en alu de ton gris anthracite

COMPOSITION DE LA TOITURE :
Couverture en ardoise ton gris
lotoage et contre-lotoage en SPV traité
Sous-toiture alu
Isolation L.M. 220mm minimum
Chapeau type fermes bois/alu/alu
Finition intérieure en plâtre sur ossature

COMPOSITION DU PLANCHER :
Corrigé + chape béton
Isolation PUR projeté 10cm
Rideau en béton surout étude ing.
Vapeur
Lit de sabbé stabilisé épaisseur

N.B. : Toutes les fondations sont à décrire sur bon sol non gelé. Dimensions supérieures étudiées de stabilité.

PERMIS D'URBANISME
CONSTRUCTION DE 11 HABITATIONS

MAITRE DE L'OUVRAGE :
SPRL NUBRAGNE INVEST
M. ERIC CUCU
Rue Roland, 42
5170 PROFONDEVILLE (LESVE)
Tel. 0472/70.48.50

ARCHITECTE :
A+S architectes associés sprl
Nicolas ANTHOINE | Frédéric SAMMA - architectes
Rue du Vivier 57 - 6120 NAM-SUR-HEURE
Tel. 0478/26.25.26 | 0478/38.98.98
Info@apluss-architectes.be

SITUATION :
Rue d'Agimont à 5620 ROSE (FLORENES)
Parcelles cadastrées : G 172 h (p), 174 e (p), 175 d (p), D 821

Ce document concerne	Echelle :
SITE 02 - HABITATION G	1/50
PLANS (Egouttage - rez-de-chaussée et étage)	1/50
COUPE G1	1/50
ELEVATIONS	1/50

Cadre réservé à l'administration

Date : Septembre 2023 Plan n° 23-003/PU01.10
SRU inscrite au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Province de HAINAUT.
Ce plan est la propriété de l'architecte. Il ne peut être recopié, modifié ou communiqué à des tiers sans autorisation.